

Compte Rendu du Conseil d'Administration du 4 janvier 2022.

Ordre du jour:

1. Approbation du compte-rendu précédent.
2. Le point sur les conditions sanitaires.
3. Le week-end du 21 janvier :
 - Cinéтик : maintien ?
 - Repair Café : organisation, besoins ?
 - Fête de l'Amicale : report ou organisation ?
4. La fête de la musique : date, lieu, concept, budget.
5. L'Art au belvédère : présentation du projet par Eric JUTON.
6. Le point sur la méditation par Marité RADIGOIS.
7. Questions diverses :
 - PSC1 : inscriptions.
 - Aide aux voyages scolaires : proposition d'adaptation de la charte.
 - Rappel concernant les ordres du jour des Conseils d'Administration.
 - Subvention au VTTRail.
 - Castel en fête.

Présents : Vanessa CHARTIER, Isabelle DECOURTY, Sophie GOULET, Guy MARTIN, Colette MIGNONI, Christian MORICEAU, Carole MORISSEAU, Daniel MORISSEAU, Louise ROUAUX, Françoise SIMON, Eric JUTON, Kristell LE GOURRIEREC (Association de Parents d'Elèves)

Excusés : Cécile OLLIVIER MARCHAND, Jean-Michel RADIGOIS, Marité RADIGOIS

La séance est ouverte à 20h30.

1. Approbation du compte-rendu précédent.

En l'absence de remarques, le compte-rendu du Conseil d'Administration de décembre 2021 est adopté à l'unanimité.

2. Le point sur les conditions sanitaires.

Pas beaucoup de nouveauté. En attendant le pass vaccinal, nous continuons à scanner les pass sanitaires, à chaque séance, à partir de 12 ans au 15 janvier.

3. Le week-end du 21 janvier :

- **Cinéтик** : maintien ?

Pour l'instant, pas d'interdiction d'utiliser les salles. La séance devrait donc avoir lieu le 21 janvier, à 20h, Espace Bois Joli : **Une jeune fille de 90 ans**. Nous souhaitons orienter le débat vers les besoins des personnes âgées, malades ou pas, en milieu rural. Et à partir de ce qui existe chez nous, imaginer ce que nous pourrions faire de plus.

- **Repair Café** : organisation, besoins ?

Il aura lieu le samedi 22 janvier de 9h30 à 12h. au Bois de la Haie. Le préau sera utilisé pour le café. Il devrait y avoir présentation de la grainothèque, la signature de la Charte avec 'UNAPLA, et l'intervention d'un spécialiste des graines. Mais ces actions restent à finaliser.

Les affiches sont faites, reste à les imprimer.

Recherche de bénévoles pour le jardin de Koko. Nous devons faire un article et lancer la recherche sur la Newsletter de février. Il faudra donc penser à un article et des photos.

- **Fête de l'Amicale : report ou organisation ?**

Sans pique-nique partagé et sans verre de l'amitié, la fête perd de son charme et de sa convivialité. Nous actons donc son report au printemps 2022, sans doute le samedi 21 mai.

4. La fête de la musique : date, lieu, concept, budget.

Lors du Conseil d'Administration de novembre, nous avons évoqué l'impossibilité de l'organiser seuls cette année. La proposition à valider ce soir est une coorganisation avec La Grappe et l'APE. La fête aurait lieu en fin de journée (16h-21h) le dimanche 19 juin 2022. Un petit budget sera à prévoir pour défraiement éventuel des frais de transport des musiciens

Deux scènes sont prévues, devant la mairie et derrière.

5. L'Art au belvédère : présentation du projet par Eric JUTON.

Le club des artistes souhaite organiser une exposition pour promouvoir l'art visuel, dynamiser la section, et animer la commune.

La mairie soutien le projet. Le Conseil d'Administration conseille à Eric JUTON de solliciter une subvention exceptionnelle.

Date : les samedi 2 (11h-21h) et dimanche 3 juillet 2022(11h-18h) . Les exposants utiliseront l'espace autour de la mairie et l'esplanade du porte-vue ainsi que la salle des Arcades. Vernissage : un vin d'honneur est prévu à 11h. Emplacements payants à prix modique.

Il y aura des artistes (peintres, sculpteurs, céramistes, ...) et des créateurs.

La restauration pourrait être proposée par le biais d'un food-truck. Plus les jeunes du Discover pour les crêpes. Le bar sera tenu par les parents des enfants de la section dessin, et les bénévoles de l'Amicale Laïque.

6. Le point sur la méditation par Marité RADIGOIS.

Les participants à l'atelier de méditation avec Françoise BELLIOU ont terminé la phase d'essai de 8 séances. Il va leur être proposé de continuer jusqu'à la fin de l'année, moyennant un supplément.

Proposition de tarifs pour séances à l'année Méditation								
COTISATIONS SECTIONS	TR	Quotient Familial	CATEGORIE	COTISATIONS Ligue+Fédé+Assur	COTISATION SECTION	COTISATION 8 séances TEST	cotisation annuelle	complément fin de saison
MEDITATION	1	QF inf et = à 556	ADULTE NE EN 2004 ET AVANT	19,8	14	34	48	14
	2	QF 557 à 756	ADULTE NE EN 2004 ET AVANT	19,8	21	41	62	21
	3	QF 757 à 956	ADULTE NE EN 2004 ET AVANT	19,8	28	48	76	28
(environ 30 séances)	4	QF 957 à 1156	ADULTE NE EN 2004 ET AVANT	19,8	35	55	90	35
	5	QF 1157 à 1356	ADULTE NE EN 2004 ET AVANT	19,8	42	62	104	42
	6	QF 1357 à 1556	ADULTE NE EN 2004 ET AVANT	19,8	49	69	118	49
	7	QF 1557 à 1756	ADULTE NE EN 2004 ET AVANT	19,8	56	76	132	56
	8	QF 1757 et plus	ADULTE NE EN 2004 ET AVANT	19,8	63	83	146	63

RESOLUTION :

Le Conseil d'Administration valide les tarifs proposés.

7. Questions diverses :

- **PSC1 : inscriptions.**

Les demandes de stage correspondant au nombre possible d'inscrits, toutes les candidatures sont acceptées. L'analyse des inscrits sur la session de juin 2021 et sur celle-ci montre que la plupart des sections sont désormais couvertes par au moins un référent "Premiers secours".

- **Aide aux voyages scolaires : proposition d'adaptation de la charte.**

Les conditions d'aides aux voyages scolaires datent d'une époque où les séjours étaient plus longs. Actuellement, il est rare qu'ils dépassent une ou deux nuitées, surtout à l'école M. Canonnet. Il convient aussi de préciser plus clairement que le montant de l'aide s'applique en pourcentage sur le reste à charge de la famille et non sur le coût initial du voyage.

DELIBERATION :

Il est donc proposé de modifier l'article 5 : "La durée du séjour doit être de 4 jours minimum" qui devient : "Le séjour doit comporter au moins une nuitée."

Et l'article 10 est complété par : "Le tableau ci-dessous indique le maximum attribué par tranche. Le « Coût du voyage » s'entend comme « Coût restant à la charge des parents. »

RESOLUTION :

Les modifications sont adoptées à l'unanimité des présents.

Françoise SIMON préparera un petit mot à destination des cahiers de liaison des enfants, Carole MORISSEAU rencontrera Mme PUCHOT, la directrice, pour l'informer et lui demander de diffuser l'info. Nos adhérents seront aussi informés directement par les responsables de sections. Les documents sur le site de l'AL sont à modifier.

- **Rappel concernant les ordres du jour des Conseils d'Administration.**

Les présidentes rappellent que tous les membres du Conseil d'Administration élargi aux responsables de section peuvent soumettre des points à insérer dans l'ordre du jour des Conseil d'Administration. Il suffit de les en informer une dizaine de jours avant la date dudit Conseil d'Administration.

- **Subvention Sortie-club du VTTRail.**

La section VTTrail demande une subvention de 1000€ pour sa sortie annuelle 2022. La subvention est soutirée des bénéfices du Raid Caffino.

RESOLUTION

Pas d'opposition. Subvention accordée.

- **Castel en fête.**

La fête aura lieu le 17 septembre 2022. Une réunion d'organisation est prévue le 28 janvier, salle de la Tour. Les personnes concernées l'an dernier ont été directement contactées par la mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à

Prochain Conseil d'Administration le 1 février 2022, à 20h30, salle des Arcades.

En cas d'absence prévenir Françoise SIMON

Compte-rendu rédigé par F. Simon

Vu, la présidence :

C. Carole MORISSEAU et I. DECOURTY